



Demande de partenariat

ASSOCIATION ENSEMBLE POUR LA REUSSITE

« La réussite de chacun passe par l'union de tous »

Partenariat

Association Ensemble Pour la Réussite
(E.P.R)



Sommaire

- Présentation de l'association
- Présentation de l'effectif
- Demande de partenariat
- Budget prévisionnel
- Pourquoi devenir partenaire ?
- Nous contacter

Ensemble pour la réussite

Nous consacrons l'essentiel de notre action dans les domaines de l'accompagnement à la scolarité et à la parentalité.

Concernant l'accompagnement à la scolarité, l'association organise des séances de parrainages au sein des écoles primaires et des collèges.

Les élèves se retrouvent en binôme avec un bénévole de l'association (lycéen, étudiant) qui l'accompagne dans la réalisation de son travail scolaire et qui le conseille dans le but d'exploiter au mieux ses compétences et de lui redonner confiance.

Les séances ont une durée d'une heure et demie (1h30) et ont lieu une fois par semaine pour chaque établissement.

Enfin, la veille de chaque période de vacances scolaire nous organisons un goûter dans les écoles partenaires et pendant les vacances des sorties culturelles (théâtre, musée, visite de monuments historiques..).

Sur le volet portant sur la parentalité, l'association accompagne les parents d'élèves ou autres adultes en difficulté sociale.

Cela consiste en la mise en place d'ateliers tels que:

- les groupes de paroles où nous faisons intervenir des professionnels afin de fournir des conseils sur le plan médical (médecins, dentistes, nutritionnistes), économique et social (aide à la rédaction de CV, démarches administratives).

- les ateliers informatiques où nous inculquons les méthodes pour une utilisation basique de l'outil informatique (Word, power point...) et d'internet (navigation, réseaux sociaux...)

- les cours de FLE (français langues étrangères) qui consistent à faire intervenir un professionnel qualifié afin d'améliorer les capacités en français des personnes ne maîtrisant pas la langue.

Présentation de l'équipe

Bajal Benjamin : Président

Razaiarisoa Bakoly: Secrétaire générale

Didier Ludivine: Secrétaire adjointe

Sakho Kandioura: Directeur

Lorsold Maité : Coordinatrice socio-culturelle

Valère Vanessa : Volontaire service civique (master 1 social paris X)

Evreinoff Adélaïde : Volontaire service civique (licence Français-tchèque paris IV)

Sakho Djiby : Volontaire service civique (master 2 urbanisme, Cergy pontoise)

Tutele Léa : stagiaire (bts économie sociale et familiale)

Eloïse Livie : stagiaire (bac ES)

Notre équipe est constituée de 10 membres qui s'occupent de différents pôles.

Le président et le directeur s'occupent de la gestion financière de l'association et des relations professionnelles.

Les secrétaires ont à leurs charges, l'organisation administrative de l'association.

Les coordinateurs socio-culturels accomplissent les tâches administratives communes, recrutent les lycéens et étudiants et organisent les séances de parrainages dans les écoles.

Les volontaires du service civique et stagiaires accompagnent les employés et volontaires de l'association dans les ateliers et aident dans les tâches administratives.

Demande de partenariat

L'association met en relation des lycéens et des étudiants avec des élèves (primaire, collège) pour effectuer des séances de parrainages.

Ces bénévoles prennent donc de leur temps périscolaire pour aider les autres élèves. C'est alors qu'en contrepartie l'association « EPR » leur délivrent une attestation de parrainage en plus de les accompagner dans leur vie d'étudiant. Nous les aidons également à acquérir de l'expérience dans le monde du travail, à travers des formations, stages, contrats d'apprentissage.

Nous vous sollicitons alors dans le but d'obtenir un partenariat privilégié afin de **permettre aux lycéens et anciens membres de l'association d'acquérir une première expérience** professionnelle à vos côtés.

L'avantage pour vous est que nous présélectionnons les candidats afin de vous présenter des profils adaptés à vos besoins.

Demande de dons

Il est nécessaire pour l'accomplissement de l'objet social de l'association d'obtenir le soutien financier des acteurs occupant une place importante dans l'économie et la vie sociale du département des HAUTS-DE-SEINE (92).

C'est alors que nous vous sollicitons par le biais **d'un don direct de votre entreprise déductible d'impôt (66%)** ; ou par l'organisation **d'une journée de Micro don** auprès de vos salariés ou de vos clients afin de nous permettre d'ancrer notre action efficacement dans le département et de continuer d'aider des centaines d'enfants en difficulté dans la réussite de leur parcours scolaire.

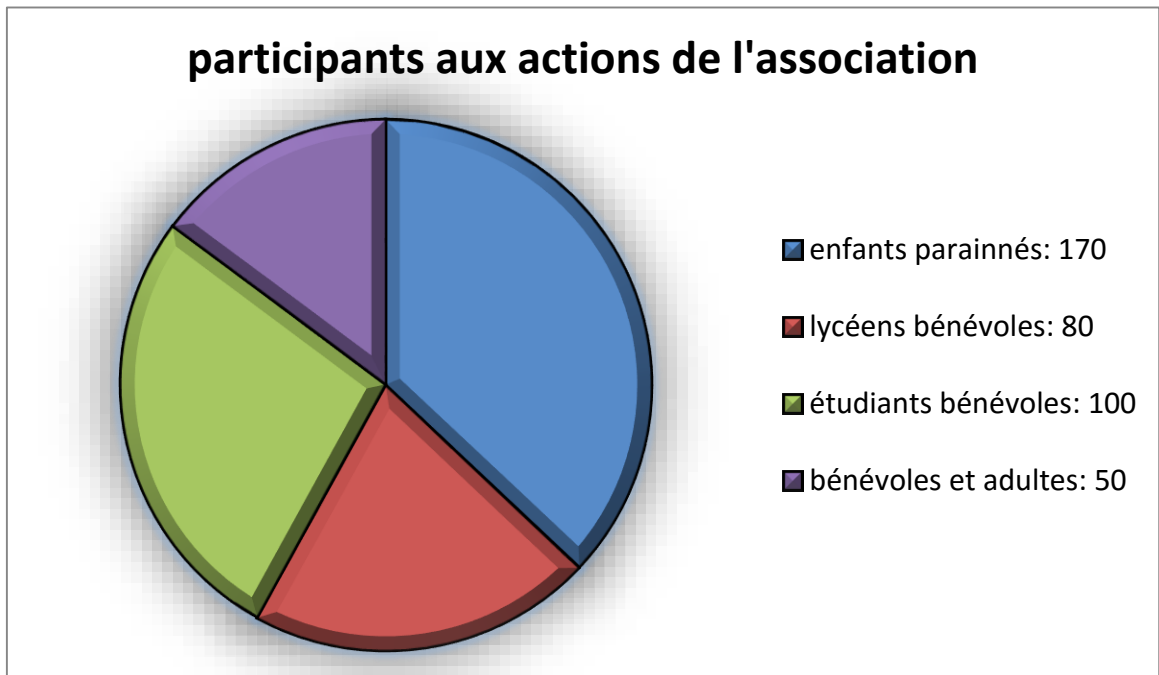
Les dons seront consacrés à l'organisation de sorties culturelles telles que des visites de monuments historiques, de l'assemblée nationale, l'organisation de sorties au théâtre, au musée et bien d'autres activités culturelles.

Budget prévisionnel

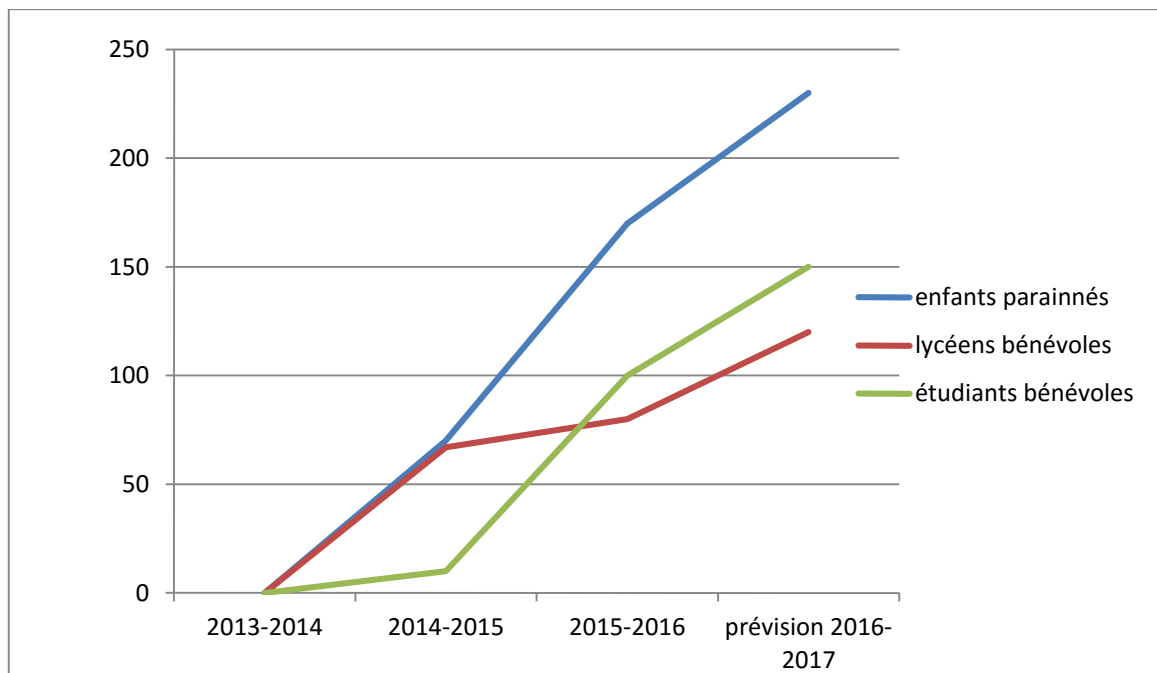
CHARGES	PRODUIT
Salaires : 40 000 €	Subvention publique : 45 000€
Frais de fonctionnement : 8 000€	Aide en nature : 5 000€
Sorties culturelles : 13 000 €	Financements entreprises : 12 000€
Intervention bénévole : 2 500€	Fonds propre : 3 000€
Imprévus : 1 500€	
TOTAL CHARGES : 65 000€	TOTAL PRODUIT : 65 000€

Quelques éléments statistiques

Public de l'association



Evolution du public de l'association



Pourquoi devenir partenaire ?

Nous présentons vos produits à un public jeune, ce qui est gage de fidélité.

Lors des sorties culturelles organisées en partenariat avec vous, votre logo, le nom de votre marque occupent une place privilégiée.

Vous serez présent sur notre site internet et nous publierons régulièrement des messages publicitaires (sous forme de remerciement pour votre contribution à la réalisation de certaines activités) sur notre page Facebook qui recueille une moyenne de 600 vues par publication.

Être partenaire de notre association vous permettra d'améliorer votre image auprès des acteurs locaux en œuvrant pour l'éducation qui est l'une des priorités nationales.

Notre association est une association dite « d'intérêt général », ce qui signifie que chaque don bénéficie d'une déduction d'impôt s'élevant à 66% du montant de ce don.

Cela vous permet également de pouvoir recruter sous la forme de stages non rémunérés un certain nombre de lycéens et d'étudiants ayant un fort potentiel.

Enfin, vos salariés ont la possibilité de s'engager dans le monde associatif en devenant bénévoles de notre association.

Nous contacter

Adresse mail : asso.epr@gmail.com

Téléphone :

Bajal Benjamin (Président) : 06.28.92.52.59

Sakho Kandioura (Directeur) : 06.69.79.25.13

Association E.P.R : - fixe : 01.42.42.21.27

- mobile : 07.84.14.73.83

- fax :

Site internet : asso-epr.fr

Adresse postale :

549 rue Gabriel Péri 92700 Colombes

Ils nous ont déjà fait confiance....

Partenaires publiques

Caf 92

Région Île-de-France

Département des Hauts-de-Seine

Les Mairies (Colombes, Anières, Courbevoie, Nanterre)

Les Universités (Université Paris X)

Lycées (Paul Lapi, Guy de Maupassant, Institution Jeanne D'arc, Anatole France, Auguste Renoir, Albert Camus)

Collèges (Alfred de Vigny, Georges Pompidou, Jean Baptiste Clément, Auguste Renoir)

Ecoles (Langevin Wallon, Henry Martin, Descartes B, Henry Poincaré A, Groupe au siège de l'association)

...Alors pourquoi pas vous !!!